



Deux points importants à l'ordre du jour du Conseil provincial de ce 27.06.2019 : l'équilibre des finances provinciales ET l'investissement de la Province de près de 3,2 millions d'euros à Frasnes-les-Anvaing et Molenbaix dans le cadre des inondations

Finances : une question d'équilibre

Les finances provinciales sont et restent saines ! « Après cette première modification budgétaire d'un solde positif de 19.000€, nous conservons la neutralité budgétaire qui nous évite bien des mauvaises surprises », a précisé le Président du collège provincial, en charge des Finances, Serge Hustache. Les demandes ont pu être compensées par des réductions diverses : une démarche rigoureuse mise en œuvre depuis une petite dizaine d'années maintenant.

« Pour une institution qu'on convoque si souvent au tribunal de la bonne gouvernance et de la bonne gestion », souligne le Député provincial, « la situation est plutôt bonne ! »

C'est pourtant dans un contexte compliqué qu'évolue la Province de Hainaut : comme tous les pouvoirs publics, elle voit ses moyens rabaissés et ne doit cet équilibre précaire qu'au maintien d'une série de mesures mises en place depuis près de dix ans.

« En 2010, au lendemain de la crise financière, avec la fin des compensations du Plan Marshal et la réduction de notre budget, nous avons perdu près de 26 millions d'euros. Il a fallu réagir. »

Ces réactions se sont matérialisées par des décisions fortes : un plan de modernisation, un moratoire sur le personnel (diminution d'environ 450 ETP), la limitation des investissements et la neutralité budgétaire.

Aujourd'hui, si la situation financière de la Province n'est pas florissante, elle est stable, permettant à l'Administration de continuer à rendre efficacement service au citoyen.

Inondations

La Province investit près de 3,2 millions € à Frasnes-lez-Anvaing et Molenbaix

L'étude hydrographique et hydrologique du bassin de la Rhosnes a montré qu'il était indispensable de prendre des mesures de protection afin de diminuer les risques d'inondations sur la commune. Une zone de retenue va donc être aménagée le long de la route d'Ath, en amont du centre de Frasnes. Un chantier d'1.244.592,97€ qui portera sur la construction d'un ouvrage de régulation. Une autre zone de retenue sera construite légèrement en amont du village : 688.587,61 € seront mobilisés pour ce chantier.

A Molenbaix, c'est suite à des analyses du versant de la Lhaye et de ses affluents parmi lesquels le Rieu de Billefont qu'il a été décidé de réaliser des travaux : une future zone de retenue sera implantée en amont de Molenbaix, dans l'entité de Celles, qui a été concerné par des inondations et la capacité du lit du cours d'eau est très insuffisante dans la traversée du village. Le Conseil provincial a validé un investissement de 1.264.227,78€.

Au total, la Province de Hainaut débloque pour ces trois chantiers une somme importante de 1 933 180,58 €, une somme indispensable pour la sécurité et le bien-être des riverains des deux cours d'eau.